



---

DECISION DU PRESIDENT N°2025.73

OPI12009\_Réalisation de levés topographiques  
pour la restauration hydromorphologique de la Têt Aval

ATTRIBUTION DU MARCHE

---

VU le Code général des Collectivités Territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU la délibération n°2020/43 : Portant élection du président à Monsieur Pierre PARRAT ;

VU la délibération n°2020/48 : Portant délégation du conseil syndical au président ;

VU la délibération n°2020/68 : Adoptant le règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission MAPA du SMTBV ;

VU la délibération n°2024/58 : portant avenant n°1 au règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission MAPA du SMTBV ;

VU les rapports d'analyse des candidatures et des offres et le procès-verbal de la commission des marchés d'admission des candidatures et de décision d'attribution.

Le Syndicat Mixte de la Têt - Bassin Versant (SMTBV) est engagé depuis 2019 dans le projet de restauration du lit de la Têt. L'objectif est de contrer le phénomène d'incision du lit, déjà généralisée sur un linéaire de 13km, qui menace le bon fonctionnement du milieu aquatique et les usages socio-économiques associés (infrastructures, nappes). A la suite d'une phase de diagnostic et d'études préliminaires, le SMTBV projette de premiers travaux de restauration en 2029 sur un site pilote de 3,2 km.

Le bureau d'études Egis en maîtrise d'œuvre définit et suit les études complémentaires (géotechnique, géophysique, topographique, sites et sols pollués, enjeux écologiques, archéologie préventive, etc.) nécessaires pour asseoir la faisabilité du projet et le dimensionner et anticiper les demandes d'autorisation réglementaire.

L'objet du présent marché est la réalisation d'une mission d'étude topographique composée de l'acquisition de données topographiques sur le cours d'eau pour réalisation d'une modélisation hydro-sédimentaire, l'établissement d'un état de référence pour un futur suivi hydromorphologique, dimensionnement des aménagements du lit (AVP) et l'estimation des volumes de terrassement.

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique

En application du Code de la commande publique, une procédure adaptée ouverte a été lancée le 24 juillet 2025 et publiée le 25 juillet 2025 sur Midi Libre annonces légales <http://www.midilibre-marchespublics.com>.

Date limite de remise des offres : 5 septembre 2025 à 14h00 au plus tard.

Visite obligatoire du site : Néant

Type de marché : Prestations de services

Forme du marché : Marché ordinaire

Lieu d'exécution : Bassin Versant de la Têt (66)

Durée du marché : La durée du marché se confond avec le délai d'exécution des prestations. Le marché commence à compter de la date indiquée sur l'ordre de service. Le délai d'exécution des prestations est de 24 semaines à compter de l'émission de l'ordre de service.

Variante : Il n'est pas exigé de variante de la part de l'acheteur et les variantes proposées par les candidats ne sont pas autorisées.

Type de prix : Les prestations sont traitées à prix forfaitaires. Les prix sont fermes et sont réputés complets.

Financement : Agence de l'Eau : 80 000.00 €.

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Critères de jugement des offres :

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés qui suivent : Critères

Critères	Pondération
Valeur technique	40 %
Prix des prestations	60 %

Récapitulatif des retraits / dépôts :

Nombre de dossiers retirés : 34 dématérialisés dont 8 pour information.

Nombre de candidatures remises : 8 dématérialisées : GEOFIT – BBASS – MNTopo.MARINIER NICOLAS - SARL OPSIA - SOGEXFO GEOMETRES EXPERTS SELARL- SAS NOUVELLE ROUSSILLON TOPO INGENIERIE - SELARL GEOPOLE GEOMETRES EXPERTS ASSOCIES - SAS BEA TECHNOLOGIES

Nombre de candidatures arrivées hors délai : 0

Considérant que la commission d'Appel d'Offres réunie le 4 décembre pouvait statuer sans condition de quorum selon les règles de la commande publique à la suite du manque de quorum lors de la Commission d'Appel d'Offres du 7 novembre 2025 régulièrement convoquée.

La commission d'Appel d'Offres, après avoir pris connaissance du rapport d'admission des candidatures et d'analyse des offres :

- a donné un avis favorable à la proposition d'admission des 8 candidatures ;
- a donné un avis favorable à la proposition d'attribution du marché à MNTopo - MARINIER NICOLAS pour un montant de 23 165.00 € HT soit 27 798 € TTC.

#### LE PRESIDENT DECIDE

1. D'attribuer le marché pour la réalisation de levés topographiques relatifs à la restauration hydromorphologique de la Têt Aval comme suit :

ATTRIBUTAIRE	Montant HT	Montant TTC
<b>MNTopo - MARINIER NICOLAS</b> 20 rue des Bernauds – 71670 Saint-Pierre de Varennes Tél. 06 59 75 92 56 Mail : mntopo@free.fr SIRET : 793 210 840 00013	23 165.00 €	27 798.00 €

2. Précise que les crédits nécessaires au paiement des prestations sont inscrits au budget.
3. Il sera rendu compte de la présente décision lors du prochain comité syndical.
4. La présente décision sera publiée, portée au registre des actes et une ampliation sera transmise au Préfet des Pyrénées-Orientales au titre du contrôle de légalité

Fait à Perpignan, le 9 décembre 2025



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication. Le Tribunal Administratif de Montpellier 6, Le Pitot 34000 MONTPELLIER peut être saisi au moyen de l'application informatique Télérecours ou en accès direct par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).